



## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 23 JANVIER 2024

### LISTE DES DELIBERATIONS (article L2121-25 modifié du CGCT)

- Fiscalité professionnelle unique – attributions de compensation 2024 (Délibération 01.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*
  
- Construction du Siège de la CC du Créonnais : demande de subventions-Etat (DETR 2024- DSIL 2024), (délibération 02.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*
  
- Ressources Humaines : prime pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire (délibération 03.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*
  
- Finances : amortissement des immeubles non productifs de revenus (délibération 04.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*
  
- Finances : Délégation de l'admission en non-valeur des créances locales de faible montant au Président de la CC du Créonnais (délibération 05.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*
  
- COTEAC 2023-2024 : modulation des subventions aux partenaires (délibération 06.01.24)  
- *Délibération adoptée à l'unanimité*



Affichée le 25 janvier 2024

Mise en ligne sur le site internet le 25 janvier 2024

**Alain ZABULON**

Président de la Communauté de Communes du Créonnais

